

Zone mise en débat public  
(zone 3 et 5 du DSF)

Zone préférée par l'Etat pour  
de futurs parcs éoliens

Parcs éoliens attribués et  
leur raccordement à terre

Limite maritime établie par  
accord entre Etats

Limite de la mer territoriale  
(19km / 12nm)

#### Poste et ligne électrique

— 225 KV — 400 KV

#### Zone mise en débat public

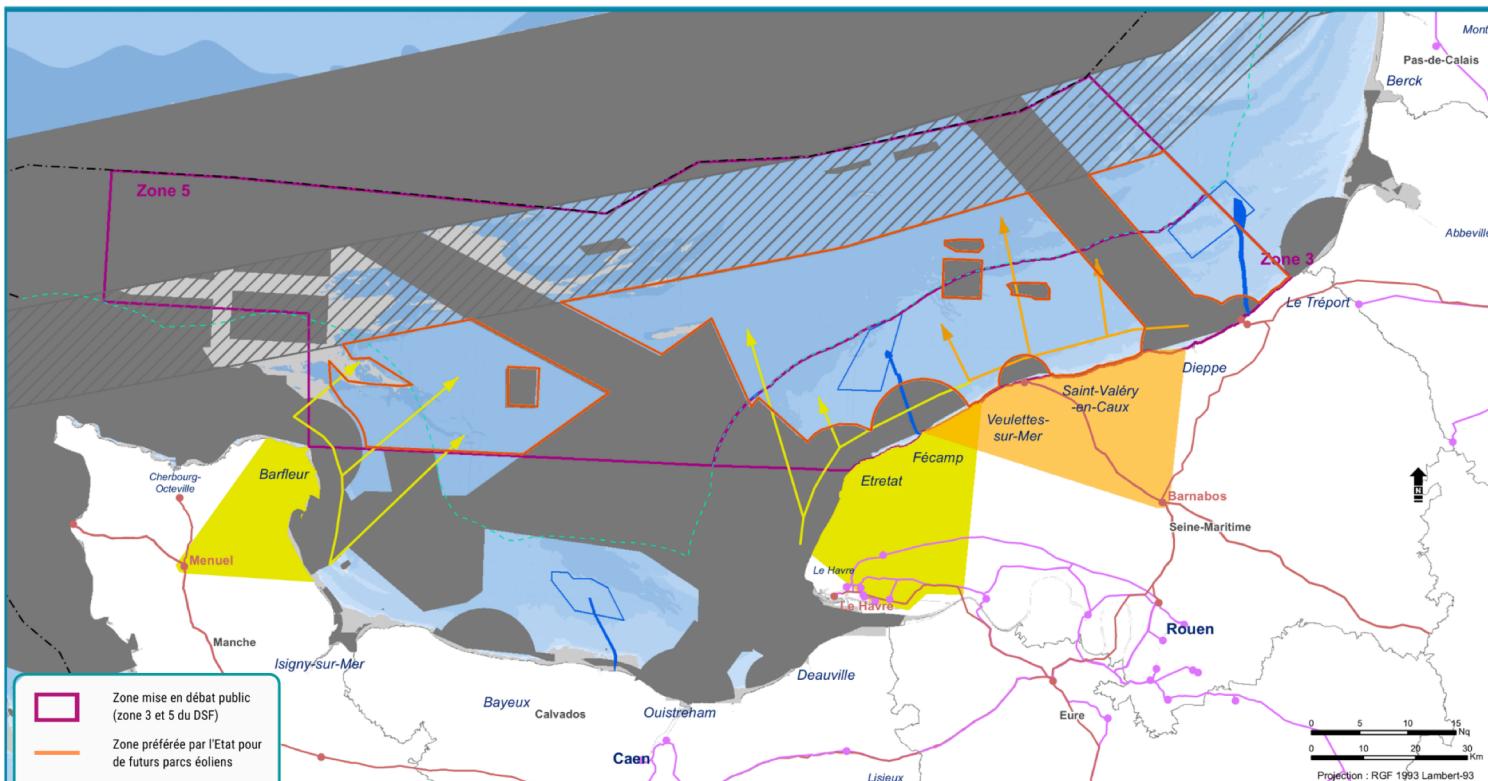
Elle est composée des secteurs pressentis par l'Etat comme favorables au développement des énergies marines.

#### Zone préférée par l'Etat pour de futurs parcs éoliens

Ce sont les parties de la zone mise en débat qui ne présentent ni contraintes techniques pour l'installation d'éoliennes (profondeur, courant) ni contraintes réglementaires (défense, navigation...). Vous pouvez **placer votre parc hors zone**, si vous souhaitez remettre en question ces contraintes.

#### La zone mise en débat

La zone mise en débat est riche en activités maritimes. L'Etat propose d'ailleurs en son sein une **zone préférentielle** de moindre contrainte technique et réglementaire. Cependant, dans le cadre de ce débat vous pouvez aussi **proposer des parcs hors de ces zones** si cela vous paraît justifié.



**Aires possibles de raccordement à terre et leur projection en mer**

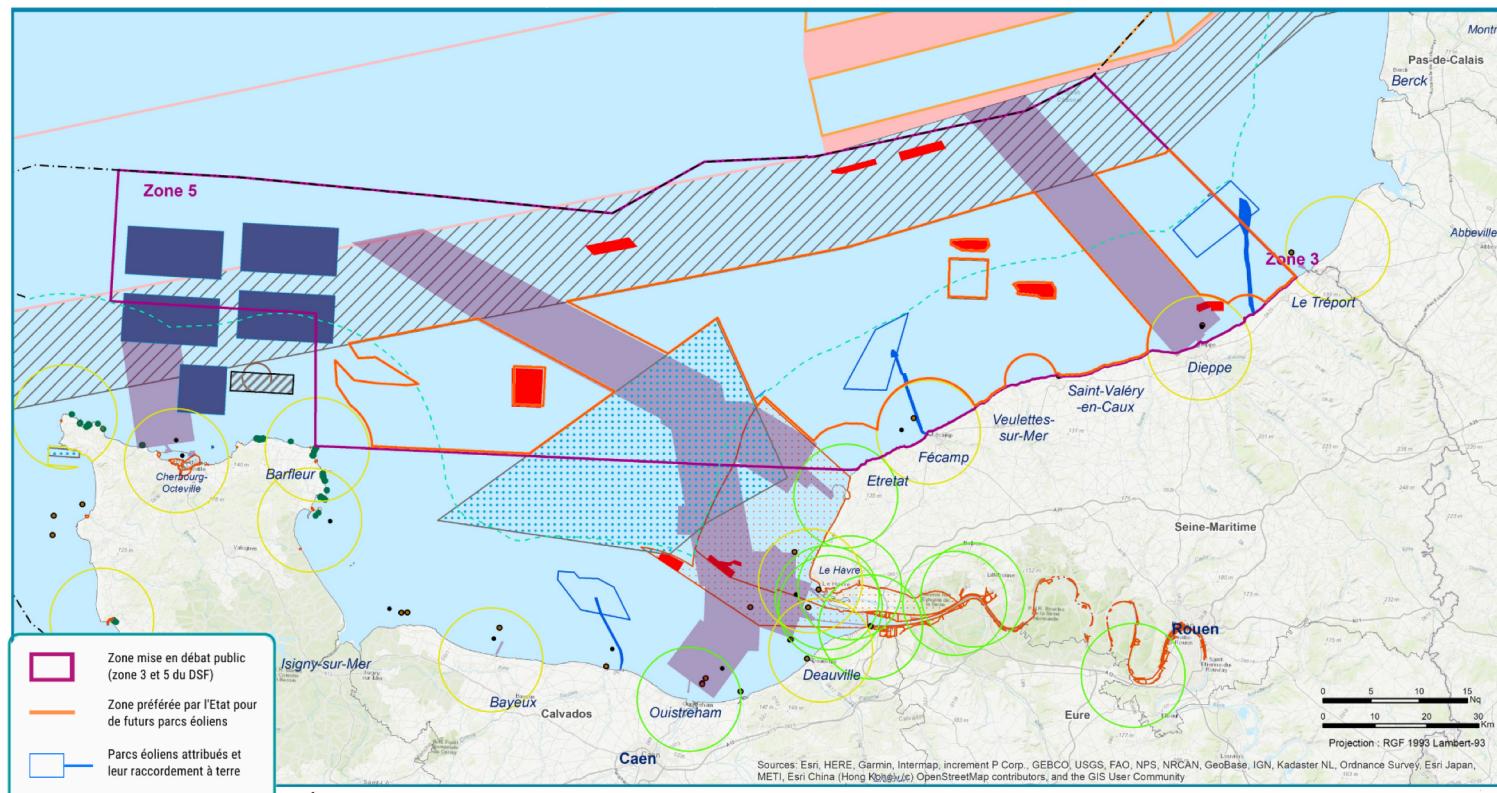
Un parc éolien en mer est relié à un poste électrique à terre par des câbles sous-marins. Ces 3 postes électriques (nom en rouge), pourraient servir au raccordement du futur parc. L'atterrage peut être compliqué par certains facteurs (parcs conchyliologiques du Cotentin, falaises de Seine-Maritime...)

#### CONTRAINTE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRES

- Zone d'exclusion réglementaire**
- Zone de sécurité maritime**  
Distance de sécurité de 10 M ( $\approx 18,5$  km) qui longe les rails de navigation.
- Zone d'exclusion technique**

#### Les enjeux du raccordement

Plusieurs facteurs vont influencer le **coût des travaux** et de l'**électricité produite** par le parc. Les falaises (qui augmentent les coûts de raccordement), la vitesse du vent (qui détermine le coût de l'électricité produite), la profondeur de la mer et la vitesse du courant (elles compliquent les travaux).

**ACTIVITÉS SOCIO ÉCONOMIQUES**

- Granulat marin** (Red square): Sites d'extraction de gravillons et sables du sol et du sous-sol de la mer
- Limité administrative de port** (Orange dotted box): Zone pour l'activité économique des ports
- Mouillages** (Blue circle): Zones de protection autour des sémaphores et radars portuaires

**DÉFENSE MARINE**

- Zone de tir** (Grey box with dots): Zones de tir d'entrainements militaires.
- Zone de dépôt d'explosifs et munitions** (Black box with diagonal lines): Dépôts d'explosifs et de munitions de la seconde guerre mondiale qui ont été collectés puis coulés
- Accès aux ports** (Purple box): Couloirs d'accès prioritaire à certains ports, réservés à la Défense
- Zone d'intérêt pour la Défense** (Blue box): Zone réservée à la Défense nationale.
- Radar et sémaphores** (Yellow circles): Zones de protection autour des sémaphores et radars portuaires

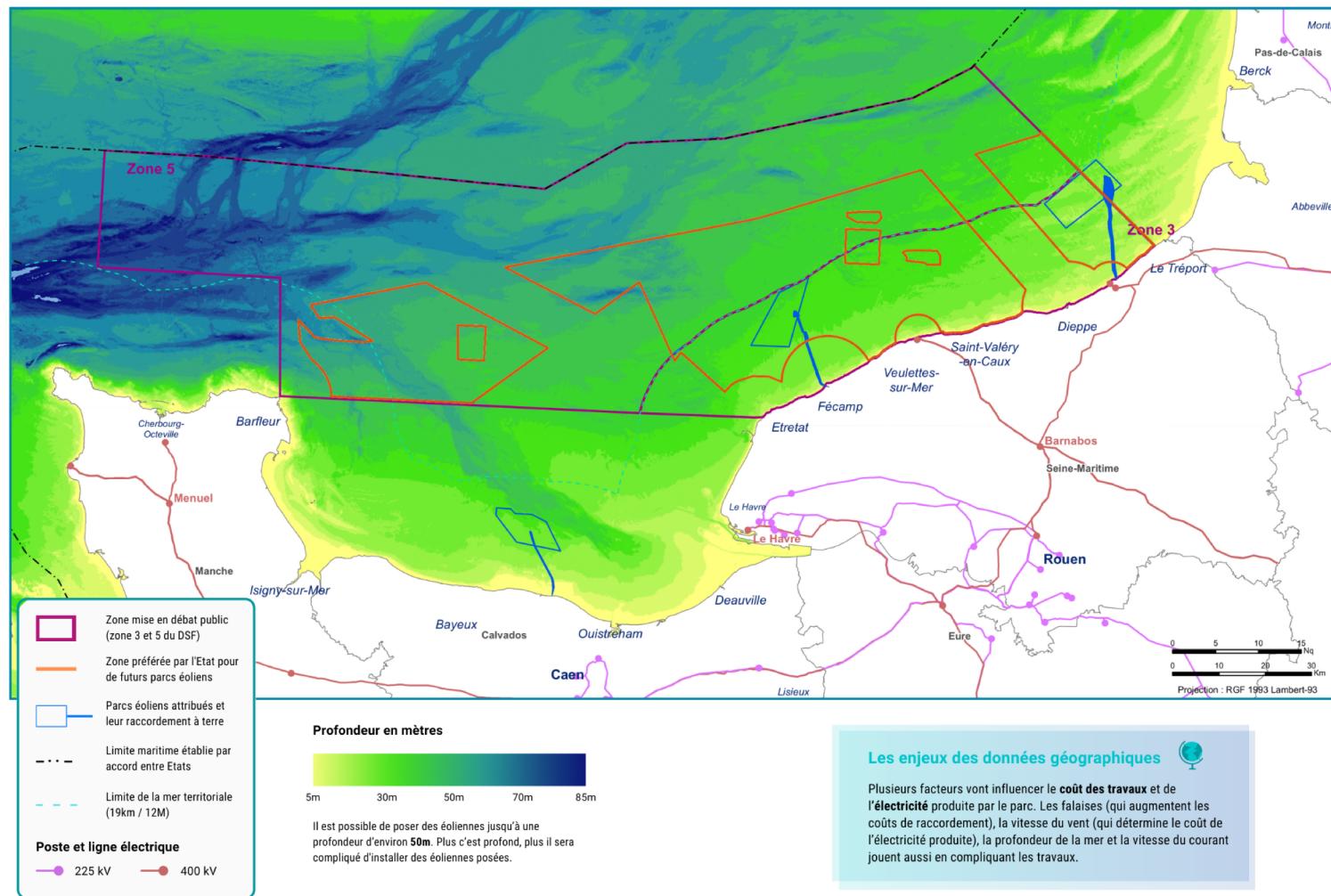
**NAVIGATION MARITIME**

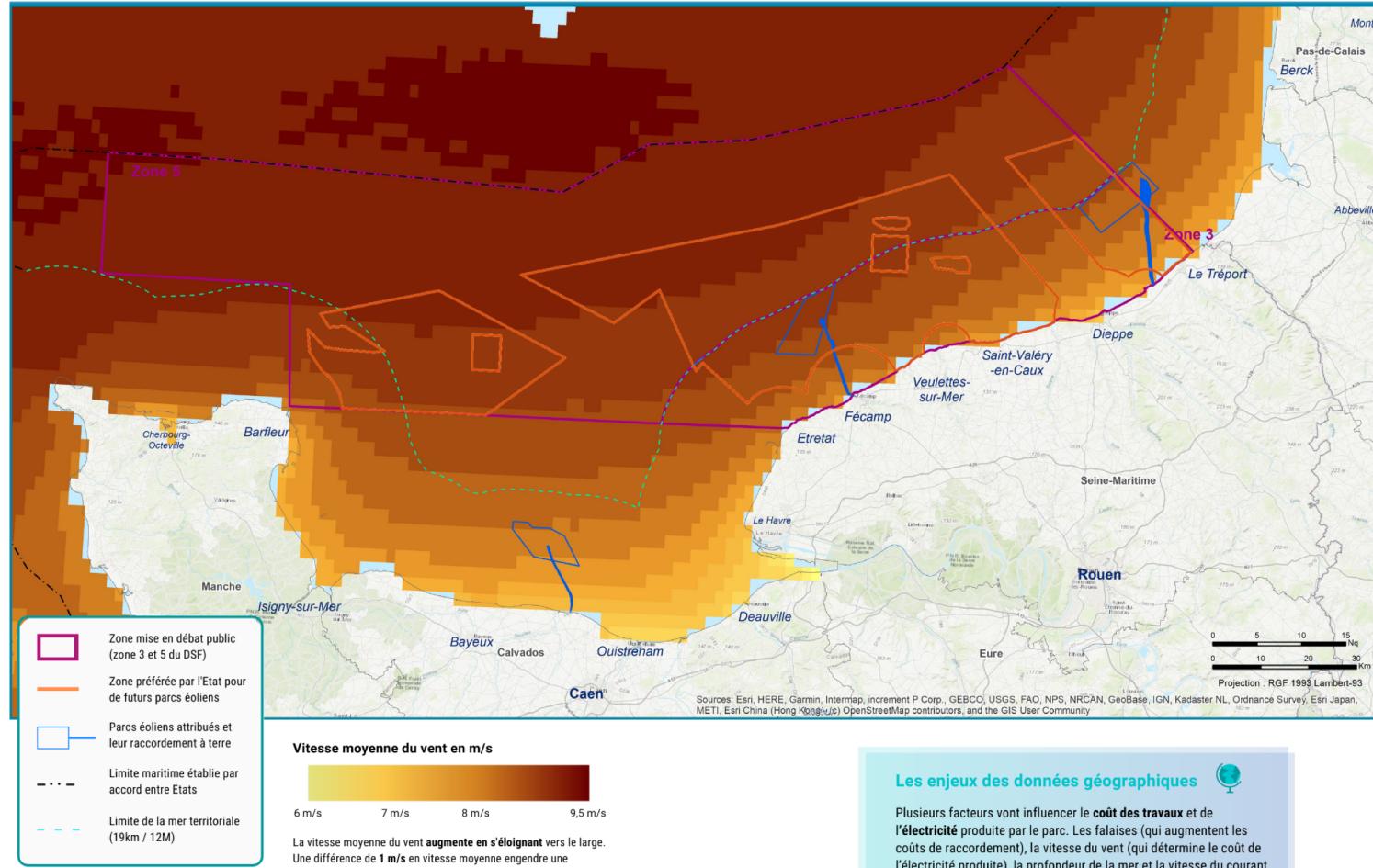
- Voies de séparation du trafic et route maritime principale inter-DST** (Pink box): Ces rails de navigation permettent de réduire les risques d'accident, ils sont empruntés par tous les bateaux de commerce.
- Zone sécurité maritime** (Black box): Cette distance de sécurité de 10 miles ( $\approx 18,5$  km) longe les rails de navigation. Elle permet aux moyens de haute mer d'intervenir sur zone.
- Périmètre de protection épave** (Orange box): Ces épaves dangereuses posent un risque pour l'environnement, la sécurité de la navigation et ne permettent pas l'implantation d'éoliennes.

**Les enjeux de la défense et de la navigation**

L'implantation d'éoliennes en mer est susceptible d'impacter les activités de défense : zones d'entraînement et d'accès, dépôts de munition, radars... Comment concilier sécurité nationale et éolian marin ?

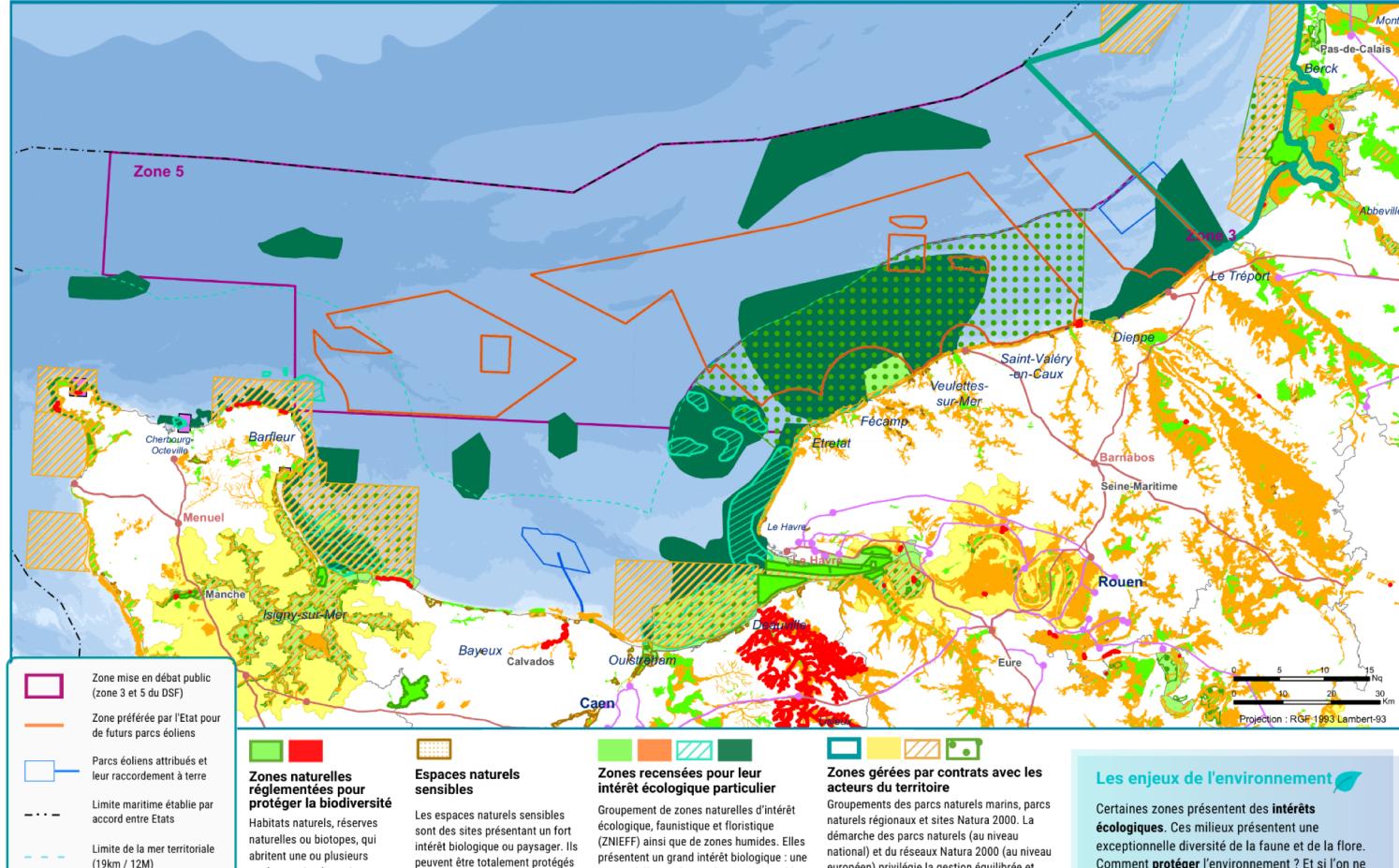
La Manche regorge d'activités maritimes : Granulat, Aquaculture, Ports... Elles peuvent être impactées par l'ajout d'un nouveau parc éolien ou par son raccordement à terre (via des câbles haute-tension).

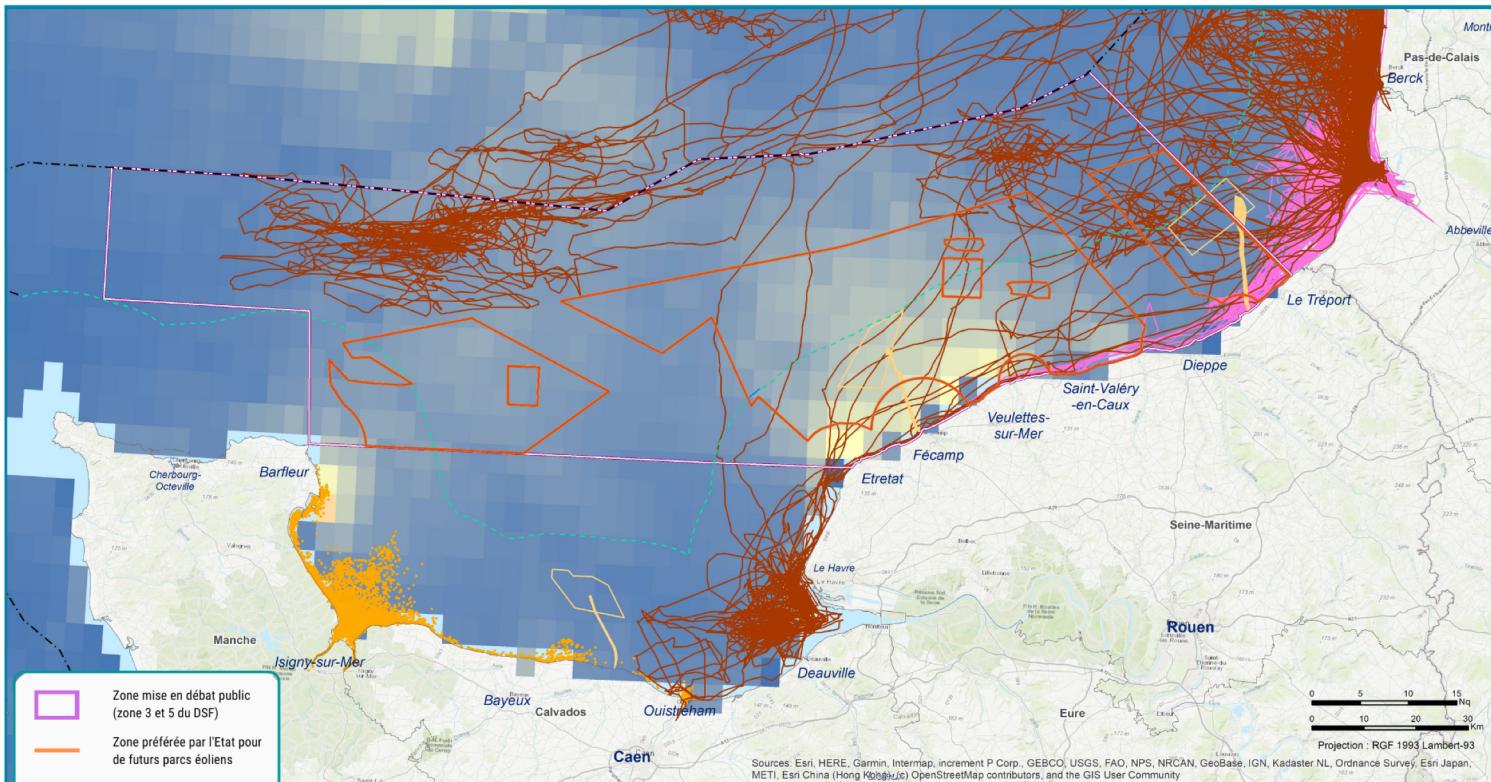




### Les enjeux des données géographiques

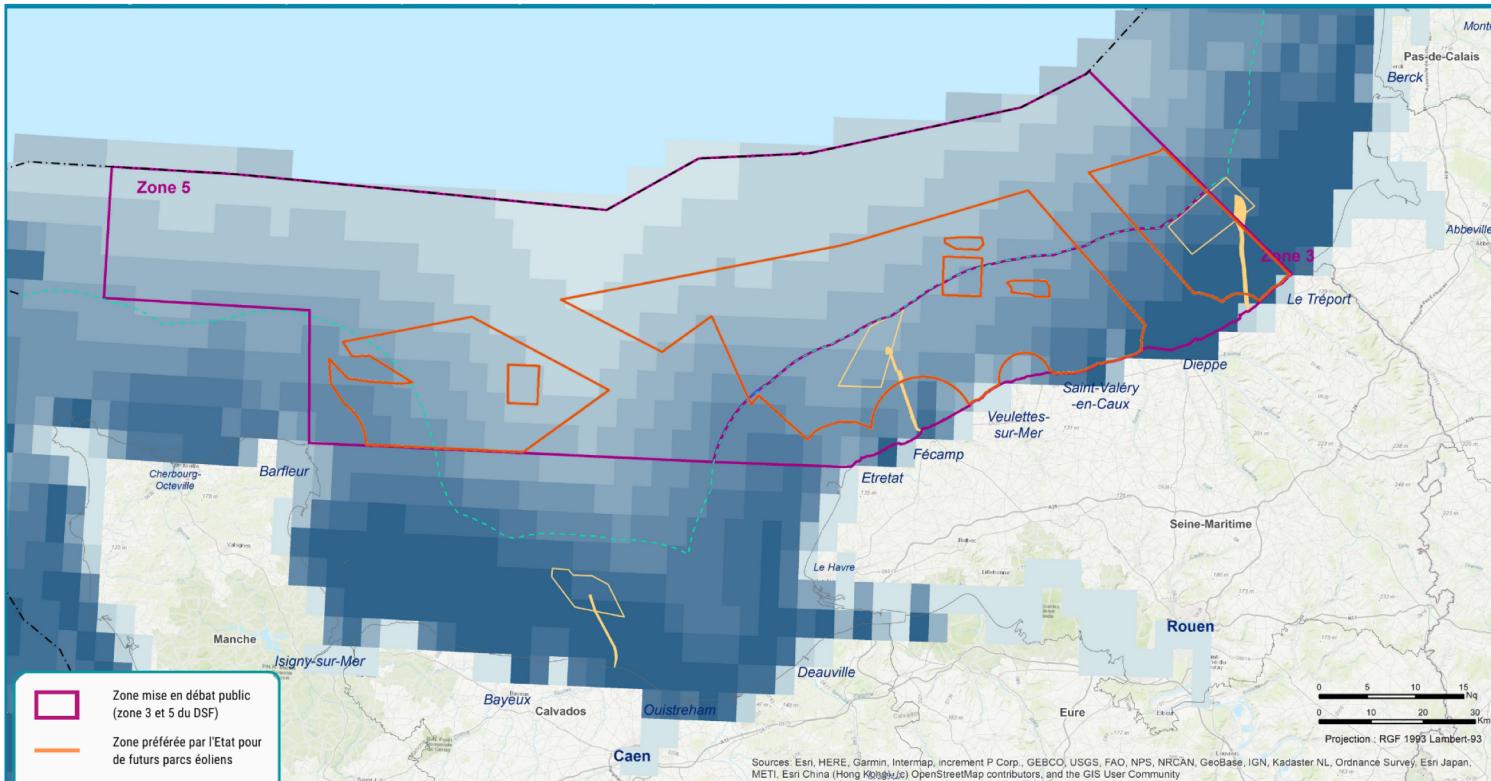
Plusieurs facteurs vont influencer le **coût des travaux** et de l'**électricité** produite par le parc. Les falaises (qui augmentent les coûts de raccordement), la vitesse du vent (qui détermine le coût de l'électricité produite), la profondeur de la mer et la vitesse du courant jouent aussi en compliquant les travaux.





### Les enjeux de la biodiversité

L'écosystème Manche est vulnérable. Pour les oiseaux comme pour les mammifères marins, l'installation d'un parc éolien présente des risques. Collision, perte d'habitat, bruit... Comment protéger au mieux la biodiversité ?



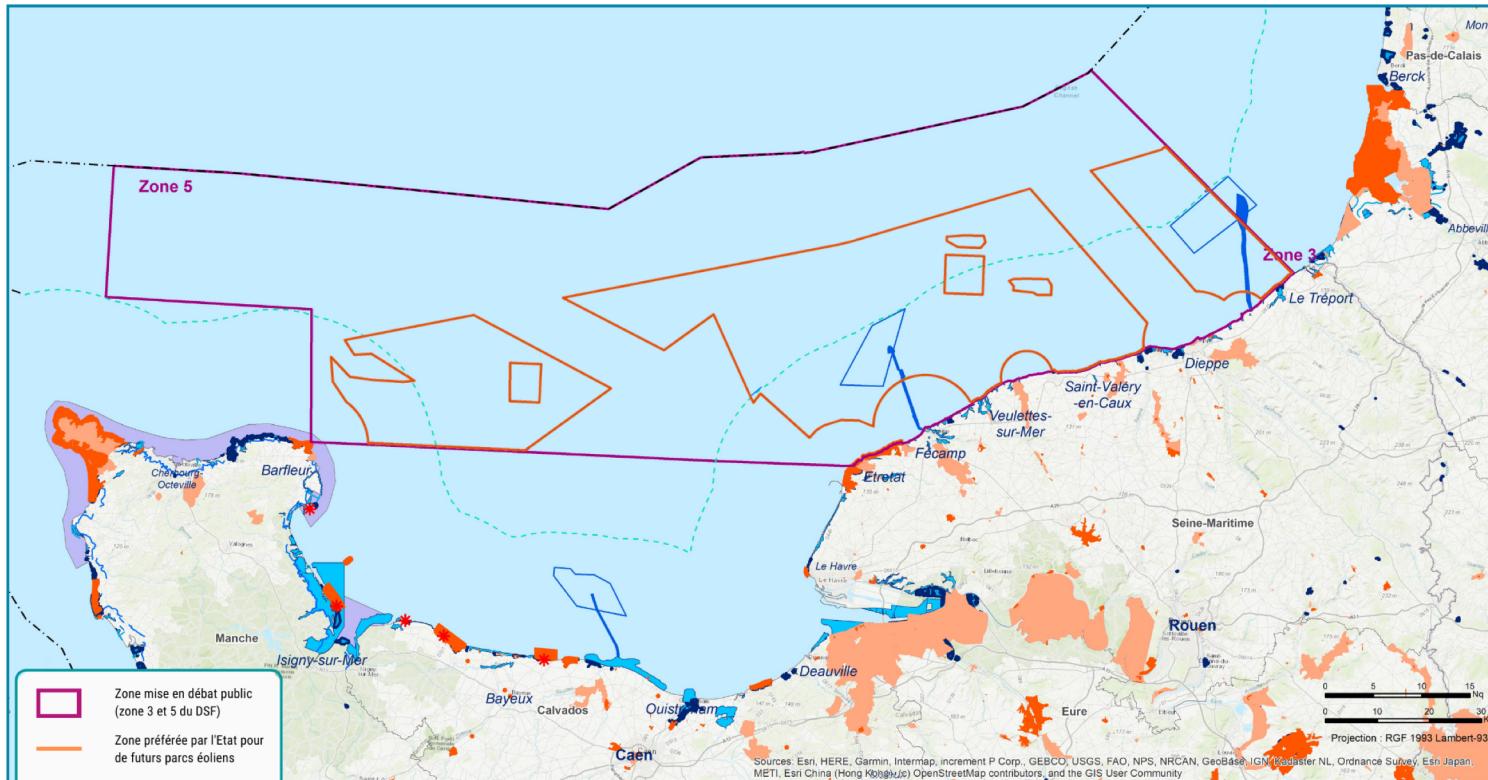
#### Oiseaux (risques de collision et de perte d'habitat)

Faible Fort

Un parc éolien en mer peut faire courir aux oiseaux des risques. Cette carte présente les **risques relatifs** pour **tous les oiseaux et toutes les saisons**, cela ne signifie pas pour autant que les risques sont dans l'absolu importants dans une zone foncée. De façon relative, **les secteurs plus risqués sont côtiers**.

#### Les enjeux de la biodiversité

L'écosystème Manche est vulnérable. Pour les **oiseaux** comme pour les **mammifères marins**, l'installation d'un parc éolien présente des risques. Collision, perte d'habitat, bruit... Comment protéger au mieux la biodiversité ?



■ Zone mise en débat public (zone 3 et 5 du DSF)  
— Zone préférée par l'Etat pour de futurs parcs éoliens  
■ Parcs éoliens attribués et leur raccordement à terre  
— Limite maritime établie par accord entre Etats  
— Limite de la mer territoriale (19km / 12M)

#### PAYSAGE

**Sites du Conservatoire du littoral et sites du Conservatoire d'espaces naturels**  
 Terrains acquis ou susceptibles d'être acquis et gérés par le Conservatoire du Littoral. (Ex : Omaha Beach) ; ou par le conservatoire d'espaces naturels (Ex : la roselière de Bénouville (14))

**Espaces remarquables**  
 Ces espaces remarquables du littoral sont réglementés et figurent dans les documents d'urbanisme.

#### PATRIMOINE

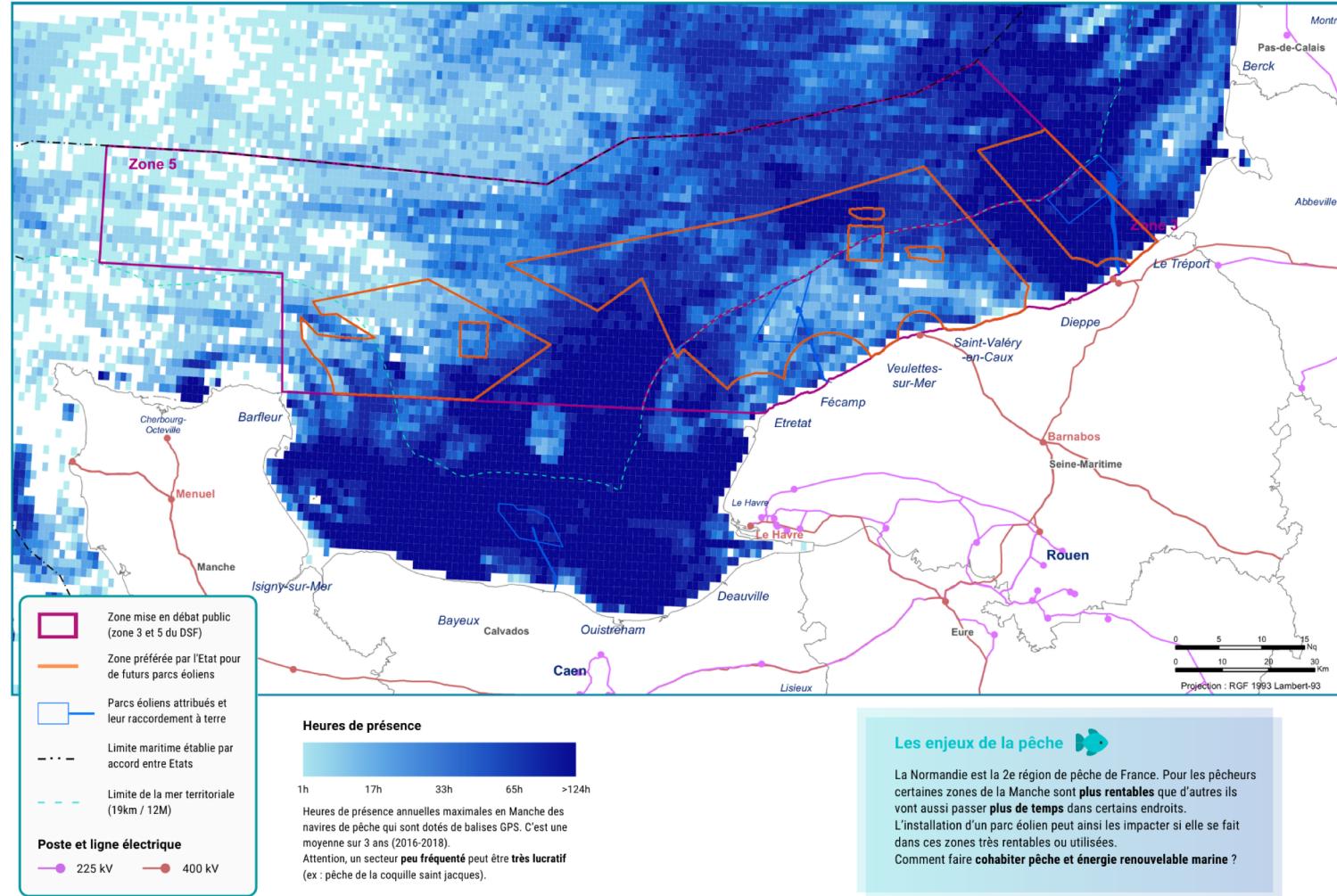
\* **Site projet Unesco**  
 Sites exceptionnels proposés à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

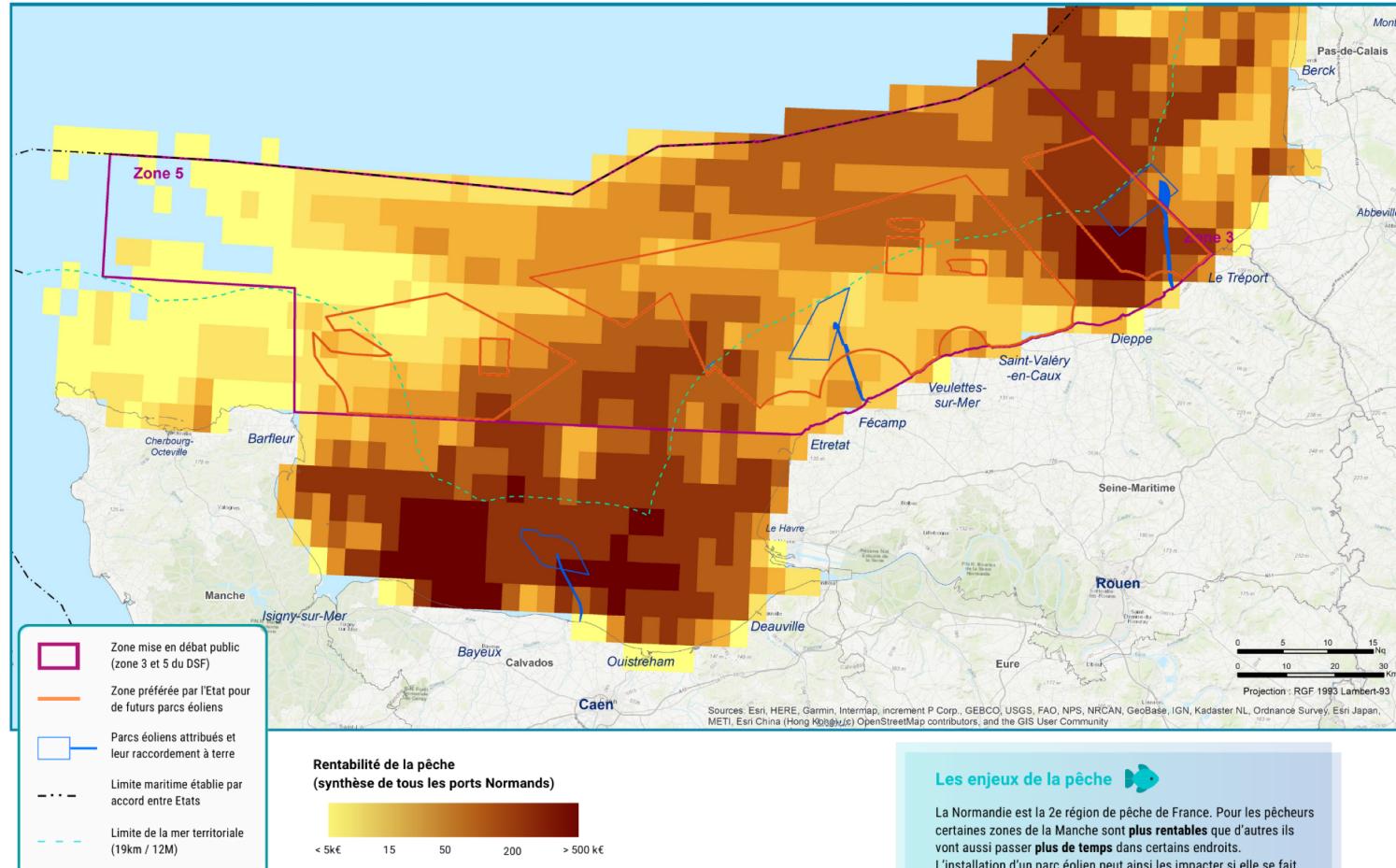
■ **Sites classés**  
 Sites très protégés, moins de 2 % du territoire national est classé au titre du paysage.  
 Exemple : Pointe de Barfleur (50).

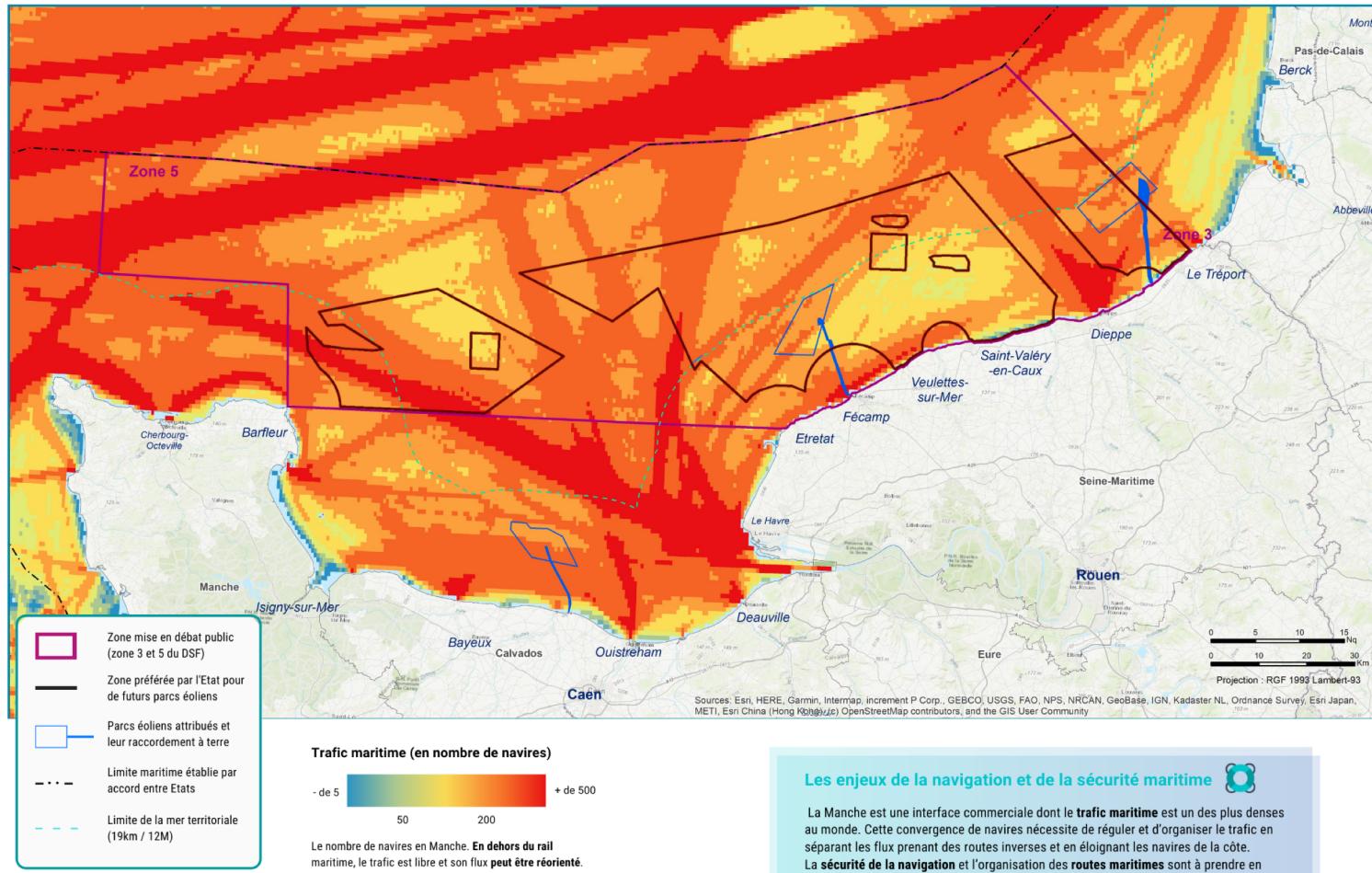
■ **Sites inscrits**  
 C'est un premier niveau de protection pouvant conduire à un classement.  
 Exemple : vallée de la Durdent (76).

#### Les enjeux du paysage et du patrimoine

Le littoral Normand présente de nombreux sites exceptionnels : paysage, histoire, littoral... Selon son éloignement en mer, le parc éolien sera plus ou moins visible depuis la côte.







### Les enjeux de la navigation et de la sécurité maritime



La Manche est une interface commerciale dont le **trafic maritime** est un des plus denses au monde. Cette convergence de navires nécessite de réguler et d'organiser le trafic en séparant les flux prenant des routes inverses et en éloignant les navires de la côte. La **sécurité de la navigation** et l'organisation des **routes maritimes** sont à prendre en compte lors de la localisation d'un parc éolien.